



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
De la COMMUNE d'EYZERAC  
Séance du 24 avril 2026  
Délibération 2026-30

Par suite d'une convocation en date du 11 avril 2026, les membres composant le conseil municipal d'Eyzerac se sont réunis en salle du conseil, le 24 avril 2026 à 20h30 sous la présidence de Monsieur BOST Claude, maire,

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 14

**Présents :** Mesdames et Messieurs BOST Claude, LATOUR Françoise, LACOSTE Eric, BAPPEL Annick, LAMBERT Jean-Pierre, REYDY Martine, RAT Catherine, FROIDEFOND Olivier, COUTANT HUPPE Sophie, GAILLARD Marlène, LAFON Rémy, TARRADE Simon, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Représentés :** BORDE Christophe, PRATIQUE Emilie,

**Absents excusés :** BORDE Christophe, PRATIQUE Emilie, FONCY Guillaume,  
Monsieur BOST Claude, maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil,  
**Madame BAPPEL Annick a été élue secrétaire de séance.**

**Objet : Représentants à la commission intercommunale d'aménagement foncier**

**Objet : Désignation des nouveaux représentants élus au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier. (CIAF)**

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'en application de l'article R.121-18 du Code Rural, il est nécessaire de désigner des nouveaux membres titulaires et suppléants chargés d'intégrer les commissions d'aménagement foncier (C.I.A.F.) dès lors où les assemblées délibératives ont été renouvelées.

Monsieur le Maire rappelle que la Commission comprend quatre élus locaux dont deux titulaires et deux suppléants.

Le conseil municipal après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité, décide de désigner :

<u>Délégués titulaires</u>	<u>Délégués suppléants</u>
BOST Claude	BAPPEL Annick
LACOSTE Eric	LATOUR Françoise

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le 27/04/2026

Publiée le 27/04/2026  
**AR Préfecture**

024-212401715-20260424-DELIB\_202630-DE  
Reçu le 27/04/2026

Le maire, Claude BOST

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

La secrétaire de séance,